

**COMMUNE DE VALLANGOUJARD**  
**Procès-verbal de la séance du lundi 18 mai 2026**

**Convocation**

Date : 13 mai 2026  
Affichée le : 13 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, Le dix-huit mai à 19h15, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Philippe FABREGES, Maire.

**Nombre de conseillers :**

En exercice : 15  
Présents : 11  
Votants : 13  
Pouvoirs : 2  
Absents : 4

**Etaient présents :** BARREAUX Jean-Jacques, BOUZID Samia, DELBECQ Eugénie, DEMULDER Sylvain, DEPELCHIN Eric, FABREGES Philippe, FEREY Guillaume, LAVAUD Mathurine, OULD BIYE Natacha, REMAUD Agathe, TRANCHANT FELLER Laurence  
**Etaient absents :** GIRAUD Véronique (pouvoir à Sylvain DEMULDER), PICHERY Stéphane, PROIX Jean-Yves, VAILLANT Alain (pouvoir à Mathurine LAVAUD)

**Secrétaire de séance :** BARREAUX Jean-Jacques

**Ordre du jour :**

- Désignation des délégués au sein des syndicats communaux

*Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20h. Monsieur Jean-Jacques BARREAUX est désigné secrétaire de séance.*

**1. DÉLÉGATIONS DE FONCTIONS DU MAIRE AUX ADJOINTS ET CONSEILLERS MUNICIPAUX**  
**Désignation des délégués au sein des syndicats communaux**

Article L.2122-18 du CGCT : « Le maire est seul chargé de l'administration, mais il peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par ARRETE une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et à des membres du conseil municipal. »

**Représentants au Syndicat intercommunautaire pour l'assainissement de la région de Cergy-Pontoise et du Vexin (SIARP)**

*Annule et remplace la délibération 2026-76 du 15 avril 2026*

**DÉLIBÉRATION 2026-102 (administration)**

Vu les statuts du Syndicat intercommunautaire pour l'assainissement de la région de Cergy-Pontoise et du Vexin (SIARP),  
**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité**

**DESIGNE**

Sylvain DEMULDER, titulaire

Philippe FABREGES, suppléant

Pour représenter la Commune au sein des instances du SIARP.

Monsieur le Maire retient la date du mercredi 17 juin 2026 à 20h pour la prochaine séance du Conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

Le Maire,  
Philippe FABREGES



Le secrétaire de séance,